

0110012D
ACADEMIE DE MONTPELLIER
LYCEE POLYVALENT GERMAINE TILLION
1 AVENUE DU CAMPUS JEAN DURAND
11493 CASTELNAUDARY CEDEX
Tel : 0468945300

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Emploi de la dotation horaire globalisée

Numéro de séance : 8
Numéro d'enregistrement : 43
Année scolaire : 2021-2022
Nombre de membres du CA : 30
Quorum : 16
Nombre de présents : 22

Le conseil d'administration

Convoqué le : 12/04/2022

Réuni le : 21/04/2022

Sous la présidence de : Florence Geneix

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, L.421-14, R421-2, R.421-9, R421-20, R.421-41, R.421-55
- l'avis de la commission permanente du

Sur la :

[X] 1^e proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration décide (voir le libellé de la délibération) ;

[] 2^e proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration décide, suite au refus de la première proposition du chef d'établissement présentée lors du conseil d'administration précédent (voir le libellé de la délibération) ;

Pièce(s) jointe(s)

[X] Oui [] Non Nombre: 1

Libellé de la délibération :

Dotation Horaire Globalisée DHG : Sur proposition du chef d'établissement, le Conseil d'administration adopte l'emploi de la dotation horaire globalisée du lycée général et technologique du lycée pour la prochaine rentrée scolaire.

Résultats du vote

Suffrages exprimés :	22
Pour :	22
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0